Communication en Conseil des ministres du 26 septembre 2001 sur les résultats des élections

Le Président de la République a réuni le Conseil des ministres au Palais de l'Elysée le mercredi 26 septembre 2001. A l'issue du Conseil, le service de presse du Premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

(...)

COMMUNICATION

Résultat des élections sénatoriales

Le ministre de l'intérieur a présenté une communication relative au résultat des élections sénatoriales, qui ont été les premières à se tenir dans le cadre de l'application du principe de la parité homme-femme et de l'extension de la représentation proportionnelle aux départements élisant 3 ou 4 sénateurs.

Le renouvellement triennal du Sénat a concerné les 102 sièges de la série B (départements métropolitains de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, la Réunion, la Nouvelle-Calédonie et les Français établis hors de France), dont 74 ont été pourvus à la représentation proportionnelle.

La majorité gouvernementale a obtenu 41 sièges, soit un gain de 13 sièges. L'opposition a emporté 61 sièges, soit une perte de 13 sièges.

En outre, 22 femmes ont été élues, soit une augmentation de 15 de leur nombre.

(...)